

**Compte-rendu succinct
du Conseil Municipal
du lundi 2 juillet 2018**

Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 08.

Madame le Maire accueille :

- Monsieur MOUSSET, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, en charge des Services à la Population,
- Monsieur LERMITTE, Directeur Général des Services,
- Madame FERRÉ, Responsable du Pôle Service à la Population, Service Marchés Publics / Juridique

venus présenter l'évolution des compétences des collectivités en matière d'action sociale et l'intérêt d'une réflexion à l'échelle du Pays de Pouzauges.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2018

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 4 juin 2018

Le procès-verbal de la séance du lundi 4 juin 2018 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

URBANISME

1- Centre des Remparts – Validation de l'Avant-Projet Définitif

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné pour 27 votants 21 voix pour et 6 abstentions :

- valide l'Avant-Projet Définitif du Centre des Remparts,
- autorise Madame le Maire à présenter la demande de permis de construire.

FINANCES

2- Entreprise Arbre et Paysage – Remboursement d'un sinistre sur broyeur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de prendre en charge une dépense exceptionnelle de 10 500,00 € pour indemniser l'entreprise Arbre et Paysage de La Petite Boissière (79), suite à la détérioration d'un broyeur lui appartenant et prêté au service Espaces Verts de la Commune,
- décide d'ouvrir les crédits nécessaires au Budget Général.

3- Budget Général – Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- adopte la décision modificative n°1 du Budget Général telle que présentée en séance,
- décide d'ouvrir les crédits nécessaires au budget correspondant.

4- Subventions 2018 – Association L'Œuf au Riz

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser une subvention de 600,00 € à l'association L'Œuf au Riz, afin de lui permettre de continuer à produire des pièces de théâtre et notamment pour monter, dans un esprit moderne, « Les Précieuses Ridicules » de Molière.

ENFANCE – JEUNESSE - EDUCATION

5- L'Arbre à Lune – Subvention CAF pour les travaux d'agrandissement et de réaménagement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- valide le projet d'extension et de rénovation de L'Arbre à Lune,
- autorise Madame le Maire à faire les démarches nécessaires auprès de la CAF,
- décide d'attendre l'accord de la CAF avant de retenir un maître d'œuvre pour les missions intervenant après la phase esquisse.

Madame le Maire lève la séance à 21 h 32.